# LES MÉTIERS DU bureau des retraites

## Gestionnaire de pension de réversion

Le gestionnaire de pension de réversion est intégré au pôle de pilotage interne (PPI) qui est composé de quatre unités en charge de liquider et de réviser les pensions, d'assurer la gestion des comptes individuels de retraite et d'une unité en charge des réversions et des pensions dites particulières.

## LES MISSIONS

- Le gestionnaire prend en charge les demandes papier ou numériques formulée par le(s) ayant(s)- cause.
- Il examine la recevabilité de la demande de pension de réversion et effectue des enquêtes eventuellement auprès des mairies afin de vérifier la véracité des éléments fournis par le demandeur.
- Il liquide et concède la pension. Il opère également les concessions directes de pension de réversion pour les fonctionnaires de l'Etat décédés en activité.
- Le gestionnaire de pension révise des pensions de réversion (changement des premiers droits, rétablissement ou suspension suite à un changement de situation matrimoniale).

## LES COMPÉTENCES ET QUALITÉS

### Compétences

- Excellentes connaissances en droit et réglementation

### Qualités

- Qualités relationnelles
- Esprit d'équipe
- Réactivité

## LES SPÉCIFICITÉS

**Le gestionnaire gèrent des pensions de réversions suivantes :**

**Pensions « Mahoraises »** : pensions de réversion des agents de Mayotte relevant de l'ex Caisse de Retraite des Fonctionnaires de Mayotte (CRFM).

**Pensions « Alsace-Lorraine »** : pensions de droit direct et pensions de réversion des agents des Cultes.

**Pensions de réversion** relevants de l'article L50 du code des pensions civiles et militaires de retraite (CPCMR) pour des décès en activité au cours de circonstances exceptionnelles.